



LETTRE OUVERTE

Mesdames, Messieurs,

Vous recevez depuis plusieurs mois dans vos boîtes aux lettres l'expression de la propagande de la liste d'opposition. Nous n'avons pas réagi jusque-là, mais nous souhaitons clarifier certains points diffamatoires et contre-vérités.

Les finances du village sont saines et bonnes (comptes et budget consultables en Mairie). Il est une certitude que nous subissons, comme les 36 500 communes de France, des baisses drastiques des dotations de l'Etat. En 2017, environ 150 000 € de dotations gouvernementales seront manquantes pour notre budget.

Tout en répondant aux obligations légales, sanitaires et réglementaires, nous avons choisi de :

- Continuer à subventionner la vie scolaire : conservation des NAPs (Nouvelles Activités Périscolaires), ...
- Limiter les hausses fiscales
- Conserver nos capacités d'investissement : aménagement et insonorisation du restaurant scolaire, renforcement du réseau électrique, construction du city stade, ...
- Compléter la mission du Policier Municipal par l'installation d'un dispositif de vidéo-protection

PROJET	COTE BUDGETAIRE
Assainissements (Renouvellement)	1.000.000
Assainissements (Extension)	En cours de chiffrage
City STADE	35.000
Canalisation Eau Propre (1031 ml)	453.102
148 Branchements à changer	En cours de chiffrage
Voiries (Neufmoulin, av G DELAINE, Place du Château)	500.000
Voierie Pont Chantrel / Croix Rouge)	En cours de chiffrage
Le Très Haut Débit	196.000
Sécurité rue G LECLERC	24.000
Salle O. BACQUEVILLE	15.000
Vidéo Surveillance	21.000
Aménagement Réfectoire scolaire	16.000
Ecole Préfabriqué + Accès handicapé	8.700
Travaux Mairie	9.000
Eclairage Impasse des chevreuils	7.500
Renforcement Electrique	95.000
Voiries Rue de Senlis + Baraque Chaalis + Bute aux Gens d'armes	101.000

Au-delà de ces investissements, certains projets n'auront pas d'impact sur le budget communal : le Gaz de ville (qui sera supporté par Gaz de France), le mur anti-bruit (qui sera financé par la société d'autoroute). D'autre part, nous saisissons toutes les opportunités de rentrée de capitaux pour limiter les emprunts.

Afin de réaliser tous ces projets, le Conseil Municipal a décidé de faire estimer les différents biens de la commune et prendra ensuite une décision quant à leurs devenir.

Les élus de l'opposition ne possédant pas toutes les informations du fait de leur faible taux de participation, nous espérons avoir éclairci quelques malentendus.

Vous pouvez également consulter les comptes rendus des conseils municipaux sur le site Internet et panneaux d'affichage. Les élus de la majorité sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous recevoir en Mairie.

Vos conseillers municipaux de la Majorité